



**HAL**  
open science

## Extravagances vestimentaires, entre rire et raison (XVIIe siècle)

Claudine Nédelec

► **To cite this version:**

Claudine Nédelec. Extravagances vestimentaires, entre rire et raison (XVIIe siècle). Carine Barbaferi; Alain Montandon. Sociopoétique du textile à l'âge classique. Du vêtement et de sa représentation à la poétique du texte, Hermann, pp. 67-81, 2015. hal-03270978

**HAL Id: hal-03270978**

<https://univ-artois.hal.science/hal-03270978v1>

Submitted on 16 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Claudine Nédelec**

**Université d'Artois (Textes et Cultures)**

### **Extravagances vestimentaires, entre rire et raison**

Anne Ubersfeld a magistralement démontré, dans *L'École du spectateur*<sup>1</sup>, que tout objet au théâtre était signe, et tout particulièrement le vêtement ; mais la vie est un théâtre, et la réalité vécue comme la littérature ne cessent de démontrer que le vêtement y est tout autant signe. Signe indissociablement social et moral, surtout en un temps où la bienséance et la convenance sont des valeurs que tout honnête homme, tout bon sujet du prince, tout bon chrétien... se doivent de respecter ; aussi toute « extravagance » vestimentaire est-elle d'abord la cible des moralistes et des satiristes... sauf qu'il est assez difficile de définir où commence et où finit l'extravagance, dans un domaine où ce n'est pas la raison ni la morale qui déterminent à elles seules le costume qu'il convient de porter, mais aussi la mode, capricieuse, changeante, en général assez peu « rationnelle » et fixant presque à son gré les limites tant du bon goût que de la conformité à la morale. Réfléchissons à ces ambiguïtés au travers d'un petit parcours qui nous mènera des définitions du « juste milieu » recommandé par les moralistes à ces extravagances qui renvoient en miroir aux raisonnables l'image de leur propre folie, en passant par les vêtements grotesques, à la fois monstrueuses, transgressives et ridicules.

#### **Le rire satirique**

« Il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter » écrit La Bruyère dans « De la mode »<sup>2</sup>. Dans les deux cas, on risque en effet non seulement de passer pour extravagant (tel Rousseau ayant décidé de s'habiller en Arménien<sup>3</sup>), mais encore de témoigner par là même d'un certain nombre de défauts moraux : futilité et coquetterie vs excès de sérieux et vertu ostentatoire, ostentation et souci excessif du qu'en dira-t-on vs négligence de soi et mépris des sentiments d'autrui... On peut dire que c'est l'opinion reçue que s'emploient à souligner

---

<sup>1</sup> Anne Ubersfeld, *L'École du spectateur (Lire le théâtre II)*, Paris, Belin, 1996 [1981].

<sup>2</sup> La Bruyère, *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, « De la mode », 11 [1688], Robert Garapon éd., Paris, Garnier, 1962, p. 401.

<sup>3</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions* (livre XII), François Raviez éd., Paris, le Livre de poche, « Les classiques de Poche », 2012, p. 446-447.

l'ensemble des moralistes et des satiristes, conseillant, pour parer à ce danger de disconvenance, d'observer un juste milieu.

### *Sorel et Molière*

Ainsi, lorsque son frère Sganarelle, dans *L'École des maris*, s'emporte contre les modes suivies par les « jeunes muguets »<sup>4</sup>, Ariste, l'homme sage de la pièce, réplique :

Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder,  
Et jamais il ne faut se faire regarder.  
L'un et l'autre excès choque, et tout homme bien sage  
Doit faire des habits ainsi que du langage,  
N'y rien trop affecter, et sans empressement  
Suivre ce que l'usage y fait de changement.<sup>5</sup>

« [...] il vaut mieux souffrir d'être au nombre des fous, / Que du sage parti se voir seul contre tous »<sup>6</sup>, ajoute-t-il. Ne pas suivre du tout la mode est donc aussi « coupable » que de la suivre avec excès. L'ennui est que les modes sont non seulement très relatives aux temps, aux personnes – âge<sup>7</sup>, statut social, fonction, sexe – et aux lieux, mais aussi fort évolutives. Si bien que le ridicule se transforme vite dans ce domaine, étant affaire d'actualité, et que la satire peine parfois à suivre, et à fixer ce fameux juste milieu...

Il en est un qui ne doute pas de ce qui convient ou pas en matière de vêtue, c'est Francion. D'une part, il souligne à quel point il souffre que sa pauvreté ne lui permette pas de s'habiller selon son rang, et le confonde, lui gentilhomme, avec le peuple des fainéants vagabonds, ce qui lui vaut « mille indignitez »<sup>8</sup> ; d'autre part, dès qu'il a pu, grâce à une libéralité de sa mère, se vêtir comme il se doit d'un « habit tout de taffetas coulombin<sup>9</sup>, avec les esguillettes, les jartieres et le bas de soye de couleur bleuë »<sup>10</sup>, il se fait le veilleur éclairé des convenances vestimentaires, en décochant force railleries contre ceux qui y manquent, non sans moraliser sur « les belles coutumes que la sottise a introduites »<sup>11</sup>. Ainsi de tel fils de Marchand :

Mes braves, voicy la principale boutique du Sire Huistache, (j'appellois ainsi son Pere par l'ancien tiltre) ; Dieu me sauve, s'il n'y a mis sa plus belle estoffe a l'estallage. Veritablement il y gaignera bien, car on n'a pas besoin d'aller a sa maison pour voir sa plus riche marchandise : ceste boutique cy est errante, son

<sup>4</sup> Molière, *L'École des maris* [1661], Jean Serroy éd., Paris, Gallimard, « Folio classique », 1985, p. 32 (I, 1, v. 24).

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 33 (I, 1, v. 41-46).

<sup>6</sup> *Ibid.* (I, 1, v. 53-54).

<sup>7</sup> Ariste, plus vieux de 20 ans que son frère Sganarelle, devrait « normalement » s'habiller plus sobrement que lui...

<sup>8</sup> *Histoire comique de Francion* [1623], dans *Romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle*, Antoine Adam éd., Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1958, p. 218 (Quatriemesme livre).

<sup>9</sup> Entre le rouge et le violet.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 233 (Cinquiesme livre).

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 234 (Cinquiesme livre).

filz la va monstrier par tout. [...] Puisque vous vous efforcez de paroistre en habillemens, continuay je, c'est bien un tesmoignage que vous n'avez rien autre chose de quoy vous rendre estimable [...].<sup>12</sup>

On voit l'ambiguïté : on ne doit pas juger sur l'habit – mais Francion lui-même juge les autres sur leur habit, et cela parce qu'il est lui-même vêtu comme il convient... du moins le pense-t-il. Adhésion, ou distance, de celui qui le fait parler, Sorel ?

Nul doute que Molière s'inspire parfois de Sorel, mais chez lui les ambiguïtés sont mieux soulignées. Dans *Le Misanthrope*, si Célimène raille l'homme aux « rubans verts »<sup>13</sup>, ridicule par cela même à ses yeux et aux yeux de son salon (ridicule qui reste encore aujourd'hui un petit mystère), elle raille parallèlement « l'homme à la veste »<sup>14</sup>, c'est-à-dire Oronte. Pourtant, la mode masculine est en train de changer, au profit de cette veste longue à basques qui reste pour nous le vêtement masculin typique du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui commence à remplacer la très courte veste sous laquelle sort la chemise en bouillonnés. À côté des petits marquis, Oronte, qui a tout de même une autre dimension sociale, serait-il un peu trop « moderne » pour Célimène ? Pas pour longtemps, puisque Oronte devient « l'homme au sonnet » en 1682<sup>15</sup>, le fait de porter la veste n'ayant sans doute désormais plus aucun caractère discriminant. Notons qu'on ne saura rien du costume du raisonnable Philinte – peut-être justement parce qu'il n'y a pas de règle véritable de la bienséance en matière de costume : resterait-elle de l'ordre de ce « je ne sais quoi » que seuls quelques privilégiés sont capables d'observer ? À moins qu'on ne suive le conseil de La Bruyère : « Un philosophe se laisse habiller par son tailleur »<sup>16</sup>.

### *Madame de Sévigné*

Il en est un peu autrement chez Madame de Sévigné. « Quelque faiblesse [qu'elle ait] pour les modes », comme elle l'avoue dans la lettre du 19 août 1671<sup>17</sup>, au début de cette même année, elle rend compte à sa fille d'un changement dans la coiffure féminine, qu'elle trouve parfaitement ridicule :

Mme de Nevers y vint, coiffée à faire rire ; il faut m'en croire, car vous savez comme j'aime la mode. La Martin l'avait bretaudée<sup>18</sup> par plaisir, comme un patron de mode excessive. Elle avait donc tous les

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 242 (Cinquiesme livre).

<sup>13</sup> Molière, *Le Misanthrope* [1666], Jacques Chupeau éd., Paris, Gallimard, « Folio théâtre », 1996, p. 125 (V, dernière). Cela est confirmé par l'inventaire après décès de Molière : il portait, pour le rôle d'Alceste, « un justaucorps de brocart rayé or et soie gris, doublé de tabis, garni de ruban vert » (note de J. Chupeau, *ibid.*, p. 188).

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Voir note de J. Chupeau, *ibid.*, p. 188.

<sup>16</sup> La Bruyère, *Les Caractères*, *op. cit.*, p. 401.

<sup>17</sup> Madame de Sévigné, *Lettres de l'année 1671*, Roger Duchêne et Nathalie Freidel éd., Paris, Gallimard, « Folio classique », 2012, p. 282.

<sup>18</sup> Tondue comme un chien, irrégulièrement.

cheveux coupés sur la tête et frisés naturellement par cent papillotes, qui lui font souffrir toute la nuit mort et passion. Tout cela fait une petite tête de chou ronde, sans nulle chose par les côtés : toute la tête nue et hurlupée<sup>19</sup>. Ma fille, c'était la plus ridicule chose qu'on peut s'imaginer.<sup>20</sup>

Se mettant du côté des dames « sensées », elle se divertit « à voir outrer cette mode jusqu'à la folie »<sup>21</sup>.

Pourtant, quelques jours plus tard, elle nuance son jugement : si Mme de Nevers exagère, d'autres la séduisent, par leur « médiocrité » (leur mesure) : « Je vis hier la duchesse de Sully et la comtesse de Guiche. Leurs têtes sont charmantes ; je suis rendue »<sup>22</sup>. On peut se demander si la « qualité » des dames en question n'y est pas aussi pour quelque chose. Et de conseiller très vivement à sa fille de s'y mettre, car, dit-elle, elle ne doit plus s'amuser « à faire cent petites boucles sur vos oreilles, qui sont défrisées en un moment, qui siéent mal, et qui ne sont non plus à la mode présentement que la coiffure de la reine Catherine de Médicis »<sup>23</sup>. Elle lui explique alors en détail les secrets de cette nouvelle mode, jusqu'à lui promettre de faire coiffer une poupée pour lui envoyer un modèle. « Mais qu'elle est ridicule à de certaines dames dont l'âge ou la beauté ne conviennent pas ! »<sup>24</sup>, conclut-elle malgré tout.

Car chez Madame de Sévigné, il n'est pas question de morale, mais de convenance sociale ; et c'est pourquoi elle tient tant à ce que sa fille reste habillée et coiffée au goût de Paris, malgré la mauvaise influence, qu'elle redoute pour elle, des modes ridiculement démodées de la province : il ne faudrait pas que sa fille, revenant à Paris, ce dont elle ne cesse de rêver, lui fasse honte dans les salons !

### *Scarron*

Sur le ridicule des provinciaux, Scarron fait justement gorges chaudes, dans une épître adressée à sa protectrice, Marie de Hautefort, et écrite au Mans, peu avant son retour à Paris<sup>25</sup>. Ni morale, ni référence véritable à la convenance ici : il s'agit tout bonnement de faire rire avec les « vermisseaux » d'une Muse « camuse », qui s'en prennent aux contradictions de ces provinciaux qui veulent suivre la mode, mais y réussissent mal, surtout parce qu'à leurs afféteries se mêle un pragmatique sens des réalités, – et de l'économie.

---

<sup>19</sup> Hérissee, ébouriffée.

<sup>20</sup> *Lettres de l'année 1671, op. cit.*, p. 107-108 (lettre du 18 mars 1671).

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 113 (lettre du 21 mars 1671).

<sup>23</sup> *Ibid.* Catherine de Médicis est morte depuis presque cent ans.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 114 (lettre du 21 mars 1671).

<sup>25</sup> Paul Scarron, « Épître à madame de Hautefort » [1646], *Poésies diverses*, Maurice Cauchie éd., Paris, STFM, 1947 et 1961, 2 vol., t. 1, p. 289-301.

Parlerai-je des jouvenceaux,  
Tous argentés par leurs manteaux,  
Tous enchérissant sur la mode,  
Commode soit, ou non commode,  
Ayant tous canon trop plissé,  
Rond de botte trop compassé,  
Souliers trop longs, grègue trop large,  
Chapeaux à trop petite marge,  
Trop de galants dessus les reins [...].<sup>26</sup>

Cela ne les empêche pas « pour conserver l'escarpin », de mettre des « galoches de cuir renforcées »<sup>27</sup> qui les protègent de la boue... Quant aux demoiselles, elles portent de fort hautes semelles à leurs souliers à la fois dorés et ferrés<sup>28</sup> (cela leur permet de les garder longtemps) ; il descend de leur tête « Des moustaches de cheveux gras/ Qui sont plus longues que le bras »<sup>29</sup> ; enfin, « [...] sur elles blanche chemise/ N'est point que de mois en mois mise,/ Et [...] elles prennent seulement/ Le linge blanc pour l'ornement »<sup>30</sup> : bref, elles manquent de propreté... Mais Scarron ajoute qu'à la Cour aussi il ne manque pas de « Dames choquantes »<sup>31</sup>, et qu'on y « [...] voit autant de Guenons/ Que de Pallas et de Junons »<sup>32</sup>.

### De la satire au « poétique » (le grotesque)

La référence au singe nous mène vers ce déplacement qui conduit du rire « significatif » de Baudelaire, celui qui repose sur une « idée morale » (et/ou sociale), aux séductions paradoxales du grotesque, celui qui provoque le rire absolu<sup>33</sup>. En effet, si un fond de satire subsiste dans des peintures telles que celles du pédant, du médecin, du poète crotté, du berger extravagant... il arrive souvent que l'on atteigne à une forme de monstruosité qui fait rire et effraie à la fois, où la vraisemblance est concurrencée par la logique du comble, comme dans les costumes des ballets de Cour<sup>34</sup>, ou dans ceux de Nicolas de Larmessin (1645 ?-1725).

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, v. 193-201.

<sup>27</sup> *Ibid.*, v. 205 et 208.

<sup>28</sup> *Ibid.*, v. 237-238.

<sup>29</sup> *Ibid.*, v. 233-234.

<sup>30</sup> *Ibid.*, v. 239-242.

<sup>31</sup> *Ibid.*, v. 267.

<sup>32</sup> *Ibid.*, v. 269-270.

<sup>33</sup> Voir « De l'essence du rire et généralement du comique dans les arts plastiques » [1855], dans Charles Baudelaire, *Écrits sur l'art*, Francis Moulinat éd., Paris, le Livre de poche classique, 2002, p. 281-303, *passim*.

<sup>34</sup> Voir Marie-Claude Canova-Green et Claudine Nédelec éd., *Ballets burlesques pour Louis XIII. Danse et jeux de transgression (1622-1638)*, Toulouse, Société de Littératures classiques, 2012, p. 341 *sq.*



Habit de Musicien

G. Valk. Excudit.

4

On pourrait citer ici les fameuses descriptions de Scarron dans son *Roman comique*. Celle de Destin, lors de sa première apparition :

Un jeune homme, aussi pauvre d'habits que riche de mine, marchait à côté de la charrette. Il avait un grand emplâtre sur le visage qui lui couvrait un œil et la moitié de la joue, et portait un grand fusil sur son épaule, dont il avait assassiné plusieurs Pies, Geais et Corneilles, qui lui faisaient comme une bandoulière, au bas de laquelle pendaient par les pieds une poule et un oison, qui avaient bien la mine d'avoir été pris à la petite guerre<sup>35</sup>. Au lieu de chapeau, il n'avait qu'un bonnet de nuit, entortillé de jarrettières de différentes couleurs, et cet habillement de tête était sans doute un Turban qui n'était encore qu'ébauché, et auquel on n'avait pas encore donné la dernière main. Son pourpoint était une casaque de grisette ceinte avec une courroie, laquelle lui servait aussi à soutenir une épée qui était si longue qu'on ne s'en pouvait aider adroitement sans fourchette<sup>36</sup>. Il portait des chausses troussées à bas d'attaches, comme celles des Comédiens quand ils représentent un Héros de l'antiquité, et il avait, au lieu de souliers, des brodequins à l'antique, que les boues avaient gâtés jusqu'à la cheville du pied.<sup>37</sup>

Étonnant mélange d'un habit de gueux tel que le représentent les gravures de Callot ou du *Recueil des plus illustres proverbes*<sup>38</sup>, et d'un habit de comédien... dont la valeur plastique compte plus que la vraisemblance sociale, qui au fond importe peu, puisque l'essentiel semble bien être de faire rire de ces « peintures » drolatiques.

Chez Dassoucy, la satire politique s'accompagne d'une sorte d'étrangeté « poétique », dans la description de la robe, qu'on pourrait dire « historiée », de la déesse Junon, dans laquelle il faut reconnaître Anne d'Autriche, lors de sa « présentation » devant le berger Pâris (rappelons que les déesses sont nues dans la fable antique) :

Junon qui taille & rogne aux Cieux,  
 Voulut quitter cette journée  
 Sa belle robe d'Hyménée  
 Pour en prendre une d'Or massif,  
 Où l'art d'un trait superlatif  
 Estalloit en belle ordonnance  
 Mainte roüe & mainte potence,  
 Des prisons, des feux, & des fers,  
 Des Ixions, & des Enfers,  
 Et des Peres courants les ruës  
 Pour leurs Enfans devenus gruës<sup>39</sup> ;  
 Ce qui donnoit en verité  
 Un bel esclat à sa beauté.  
 De plus, un riche Diademe  
 Ornoit son front blanc comme cresse ;  
 Sur lequel front estoit bandeau,  
 Sur ce bandeau petit marteau,  
 Qui servoit à la fiere beste  
 A luy donner martel en teste :  
 Drus soucis elle avoit en sein,  
 Es pieds des souliers de chagrin<sup>40</sup> :

<sup>35</sup> C'est-à-dire par chapardage.

<sup>36</sup> On est ici dans le pur comique de l'absurde.

<sup>37</sup> Paul Scarron, *Le Roman comique* [Première partie, 1651], Claudine Nédelec éd., Paris, Garnier, 2011, p. 50.

<sup>38</sup> Jacques Lagniet, *Le Recueil des plus illustres proverbes*, Paris, [1657].

<sup>39</sup> Allusion à un épisode du mythe de Junon : elle avait changé en grue une femme très belle qui méprisait les dieux (Ovide, *Métamorphoses*, VI) ; « être grue » signifie au XVII<sup>e</sup> siècle être crédule.

<sup>40</sup> Sorte de cuir (surtout utilisé en reliure) ; la précision est là bien sûr pour le jeu de mots.

Pour plume elle en avoit dans l'aïse,  
 Pour pendant la puce à l'oreille,  
 Pour collier un Diable à son col,  
 Et pour bracelet un licol.<sup>41</sup>

La description est d'autant plus frappante qu'elle est accompagnée d'une superbe gravure de François Chauveau, qui la reproduit très fidèlement :



© BnF

Certes, tous les éléments de cette peinture ont leur sens allégorique : ainsi la « puce à l'oreille » (l'expression a un sens sexuel, comme « en avoir dans l'aile ») correspond à sa liaison supposée avec Mazarin, tandis que le diable qu'elle porte au cou renvoie à l'anagramme d'Anne d'Autriche en « chérie d'un Satan » ; mais on dépasse là la verve pamphlétaire pour atteindre le grotesque.

<sup>41</sup> Ce qui l'assimile soit à une bête de somme, soit à une meneuse de bêtes de somme. Charles Dassoucy, *Le Jugement de Paris en vers burlesques de Mr Dassoucy, dédié à Monseigneur de Lionne*, Paris, T. Quinet, 1648, p. 19-20.

Charles Sorel va plus loin encore, lorsqu'il introduit, au début du *Polyandre*, le poète Musigène. Sa vêtue est d'autant plus remarquable que son porteur l'arbore fièrement en un lieu, le jardin du Luxembourg, où hommes et femmes du Tout-Paris ne sauraient se présenter « sans estre vest[us] des plus à la mode »<sup>42</sup> :

Tout en estoit noir, excepté ce qui se rendoit gris ou d'autre couleur pour estre taché ou usé. Le pourpoint estoit d'un satin plein qui n'avoit plus d'autre lustre que celui de la graisse, & dont les grandes basques qui tenoient presque tout, quoy que l'on les trouvast fort luisantes, estoient des miroirs mal propres pour estre presentez devant tant de beaux objets. Son haut de chausse qui avoit esté autrefois de velours, sembloit avoir eu cette maladie que l'on nomme la pelade ; & quelques endroits qui estoient encore demeurez velus & plus noirs que le reste, estant expandus par-cy par-là, sembloient estre des Isles esloignées de la terre ferme, telles que l'on les figure dans une carte du Monde [...]. Ses bottes presque usées, avoient des talons à demy tourne, où la crotte fraische couvroit la seiche ; & pour le pied & la jambe, il y avoit un fard qui en cachoit la noirceur ; car la craye y estoit mise de l'épaisseur d'un doigt, tellement que lors qu'il avoit sauté de la seconde ou troisième marche du Perron, il estoit demeuré quelque temps invisible sous la quantité de ces atomes volans, en ayant esté tout couvert comme ces Dieux de la Metamorphose, qui se cachoient dans une nuée blanche ; & long-tems apres la poudre qui en vola sur les Dames, les fit murmurer contre une si fascheuse mode qui gastoit toutes leurs robes, & qui pensa les aveugler. [...] Quant à son colet, il y avoit peu de toile, estant orné d'une dentelle que l'on pouvoit appeler à points rompus, dont les trous estoient si grands qu'elle eust bien servy à cribler des feves. [...] Il sembloit qu'il ne fust là que pour estre opposé à tant d'hommes bien faits & bien vestus, afin qu'un contraire parust mieux pres de l'autre. Mais pour luy il croyoit estre un exemplaire de gentillesse & de galanterie [...].<sup>43</sup>

L'on voit bien que les hyperboles, les métaphores et comparaisons tendent à transformer le tableau vraisemblable des mœurs sociales, tel qu'on pourrait le trouver chez Abraham Bosse, en une vision quelque peu délirante, monstrueuse et comique à la fois, où l'imaginaire ajoute au réel des « peintures fantasmagoriques, n'ayant grace qu'en la variété et étrangeté », selon la définition de Montaigne des « grotesques »<sup>44</sup>. Bien sûr, on rit du contraste entre la pauvreté et la suffisance du personnage, mais encore une fois, l'extravagance n'est pas ici seulement dans le personnage, mais dans une *ekphrasis* qui semble rechercher le sublime dans le laid et le comique<sup>45</sup>.

Citons pour terminer l'extraordinaire délire verbal de la peinture du « courtisan grotesque », texte attribué à Adrien de Cramail :

Le Courtisan grotesque sortit un jour *intercalaire* du palais *de la bouche*, vestu de *verd de gris* : il avoit un chapeau *de fleurs*, un manteau de *cheminee*, doublé de la frise *d'une colonne*, un rabat *de jeu de paulme*, une chemise *de bastion*, un pourpoint *de treillis de prison*, les manches *d'un bataillon de gens de pied*, les chausses à bandes *de violon*, les canons *de baterie*, les bas *de mulet*, les souliers à meule *de*

<sup>42</sup> Charles Sorel, *Polyandre* [1648], Patrick Dandrey et Cécile Toublet, Paris, Klincksieck, « cadratin », 2010, p. 12.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 14-15.

<sup>44</sup> Montaigne, *Essais*, Albert Thibaudet éd., Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1950, p. 218 (I, XXVIII, « De l'amitié »).

<sup>45</sup> Voir mon article « Bien décrire le laid : de quelques formes burlesques et grotesques de l'*ekphrasis* au XVII<sup>e</sup> siècle », *Textimage*, revue en ligne, à paraître.

*moulin* : Il portoit une ceinture *d'Eglise*, l'espée *de Roland* au costé, une dague *d'un serf* [cerf] sur le dos [...].<sup>46</sup>

### Le rôle du fou

On connaît la célèbre phrase de Diderot sur les « originaux », ceux que le XVII<sup>e</sup> siècle appelait les extravagants :

S'il en paraît un dans une compagnie ; c'est un grain de levain qui fermente et qui restitue à chacun une portion de son individualité naturelle. Il secoue, il agite ; il fait approuver ou blâmer ; il fait sortir la vérité ; il fait connaître les gens de bien ; il démasque les coquins ; c'est alors que l'homme de bon sens écoute, et démêle son monde.<sup>47</sup>

Et c'est en particulier dans son « costume » que son originalité se « voit » :

Aujourd'hui, en linge sale, en culotte déchirée, couvert de lambeaux, presque sans souliers, il va la tête basse, il se dérobe, on serait tenté de l'appeler, pour lui donner l'aumône. Demain, poudré, chaussé, frisé, bien vêtu, il marche la tête haute, il se montre, et vous le prendriez au peu près pour un honnête homme.<sup>48</sup>

Mais là encore l'habit ne fait pas le moine. Loin de la neutralité (factice) du costume dans son adaptation aux personnes, aux temps et aux lieux – dans sa *convenance* – l'original/l'extravagant révèle les limites de cette convenance.

C'est un peu chez Sorel le rôle de Collinet, qui rôde par les rues « avec un vestement fort riche, qui ne le faisoit prendre que pour quelque Baron. Ainsi l'on estoit bien estonné lors qu'il tomboit dans le centre de sa folie », et Francion conseille à son maître : « n'enfermez jamais vostre fou que chacun ne soit sage ; il sert merveilleusement a combattre l'orgueil de tant de viles ames qui sont en France »<sup>49</sup>. On pourrait également comparer le neveu de Rameau au « Gascon extravagant » d'Onésime de Claireville, dont le préfacier (l'auteur lui-même, très probablement) dit :

à considérer ses discours et ses recits, et à penetrer dans ses intentions, on trouve qu'il est philosophe moral, que les Gascons extravagans de cette sorte, sont raisonnables et sçavans, et que si tous les foux leur ressembloient, il n'y auroit point de différence entre la folie et la sagesse. Et de mesme que Hercule fit assez connoistre autrefois qu'il n'estoit point femme, quoy qu'il en eut pris l'habit, on verra que le Gascon ne sera point extravagant, quoy qu'il en ait pris le nom, et les plus grands censeurs confesseront que de toute l'extravagance il ne s'en retient que le titre. Ce que l'auther a fait afin de luy donner advantage de parler librement de tout, pour ce qu'on dit que tout est permis aux foux [...]. En ce cas on donnera à son extravagance, ce qu'on ne doit qu'à son adresse, et on jugera aisément qu'il s'est déguisé, parce qu'il ne vouloit pas estre conneu [...].<sup>50</sup>

Et c'est en effet dans un étrange costume que le narrateur le rencontre, un matin fort agréable de printemps, dans une riante campagne :

<sup>46</sup> Adrien de Cramail, « Le Courtisan Grotesque », *Les Jeux de l'incogno*, Paris, T. de la Ruelle, P. Rocolet, A. de Sommerville, N. Bessin, A. Courbé, 1630, p. 141-142. Son amoureuse est habillée de même (p. 145). On pourrait citer également « Le manteau d'Escarlate », p. 311-338, dialogue avec un Gascon extravagant centré sur les ridicules de son costume.

<sup>47</sup> Diderot, *Le Neveu de Rameau*, Michel Delon éd., Paris, Gallimard, « Folio classique », 2006, p. 47.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 46-47.

<sup>49</sup> C. Sorel, *Histoire comique de Francion*, op. cit., p. 262.

<sup>50</sup> Onésime de Claireville, *Le Gascon extravagant, histoire comique* [1637], Felicita Robello éd., Abano terme, Piovan, 1984, « Preface par un des amis de l'auther », p. 53.

je vis incontinent un homme armé de bourguignotte, de corselet, et de tassettes, qui faisoit avec une longue gaule l'exercice de la picque : je le considéré long temps avant que me faire paroistre, et puis étant ennuyé de ses saillies facécieuses, je passé de l'autre costé pour l'aborder : mais luy tout aussi tost faisant le furibond, s'en vint contre moy, et me dit dans une posture fanfaronne.

Praubé miseraulé com gausés tu aproucha d'un eicharuscle de guerro qui hé trembla lou Ceu, et tous lous autes elemens ?<sup>51</sup>

Ce matamore s'avérera un héros picaresque, contraint à toutes sortes d'expédients pour survivre, et, qui, ayant fréquenté toutes sortes de milieux, est devenu une sorte de caméléon (y compris sur le plan vestimentaire) pour s'y introduire et tenter d'y réussir, mais aussi qui cherche à dissimuler sa libre pensée sous le masque de l'extravagance. Comme Collinet et Francion, il profite de ce que, « dans le "siècle corrompu" que dépeint Sorel, [l'habit] est devenu un leurre, qui pervertit les rapports sociaux en brouillant la lisibilité de la hiérarchie »<sup>52</sup>, ce qui, pour cette figure de « libertin », ne saurait justement que mériter mise en cause, et offrir un espace de « jeu ».

Plus « raisonnablement », c'est « l'homme aux rubans verts » qui fait découvrir à Célimène, par la raillerie, que le petit marquis Clitandre ne vaut probablement pas mieux que lui, à force d'être trop « à la mode » :

Vous êtes-vous rendue, avec tout le beau monde,  
Au mérite éclatant de sa perruque blonde ?  
Sont-ce ses grands canons qui vous le font aimer ?  
L'amas de ses rubans a-t-il su vous charmer ?  
Est-ce par les appas de sa vaste rhingrave  
Qu'il a gagné votre âme en faisant votre esclave ?<sup>53</sup>

Bref, Clitandre est habillé comme Dom Juan<sup>54</sup>, éminemment étrange dans son habit de courtisan sous les yeux du paysan Pierrot, aussi ridicule par son langage que par son « caractère » :

Ils ant des chemises qui ant des manches où j'entrerions tout brandis toi et moi. En gliéu d'haut-de-chausse, ils portent un garderobe aussi large que d'ici à Pâques, en gliéu de pourpoint, de petites brassières, qui ne leu venont pas usqu'au brichet, et en gliéu de rabats un grand mouchoir de cou à réziau avec quatre grosses houppes de linge qui leu pendent sur l'estomaque. Ils avont itou d'autres petits rabats au bout des bras, et de grands entonnois de passement aux jambes, et parmi tout ça tant de rubans, tant de rubans, que c'est une vraye piquié. Ignia pas jusqu'au soulier qui n'en soyont farcis tout depuis un bout jusqu'à l'autre, et ils sont faits d'eune façon que je me romprais le cou avec.<sup>55</sup>

Pierrot rejoint ainsi Alceste... Les deux ont-ils raison, ou tort ? Ils dénoncent le même excès, mais pas pour les mêmes raisons : Pierrot, parce que ce costume de Cour, qu'il semble voir pour la première fois, ne saurait convenir ni aux travaux, ni aux moyens financiers, d'un

<sup>51</sup> « Pauvre misérable, comment oses-tu t'approcher d'un foudre de guerre qui fait trembler le ciel et tous les autres éléments ? ». *Ibid.*, p. 57-58.

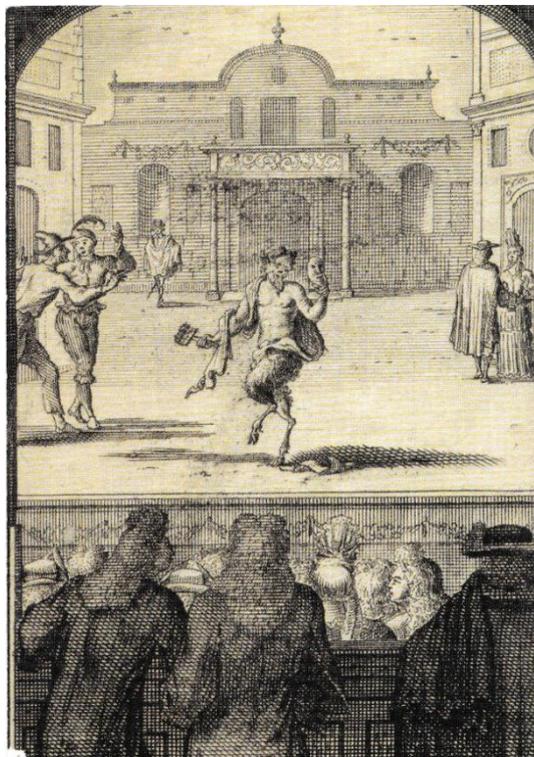
<sup>52</sup> Michèle Rossellini, *Le Francion de Charles Sorel*, Neuilly, Atlande, 2000, p. 96.

<sup>53</sup> Molière, *Le Misanthrope*, *op. cit.*, p. 61 (II, 1, v. 481-486).

<sup>54</sup> Ou comme les muguets satirisés par Sganarelle (Molière, *L'École des maris*, *op. cit.*, p. 32-33, I, 1, v. 23-37).

<sup>55</sup> Molière, *Dom Juan* [1665], Boris Donné éd., Paris, GF Flammarion, 1998, p. 76-77 (II, 1).

paysan ; Alceste, parce qu'il préfère la sobriété à l'ostentation. Tous deux, personnages « originaux », sont ainsi des « révélateurs » de la folie des autres – comme Molière lui-même, dont le frontispice d'une édition de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup> fait un satyre...



Collection particulière – droits réservés

Terminons par l'« autoportrait grotesque », en « partie double », du poète, dans le magnifique frontispice de *L'Ovide en belle humeur*<sup>57</sup>

Doit-on reconnaître Ovide dans le personnage assis, trônant sous un dais et couronné de lauriers, une plume sur l'oreille et un livre à la main, cumulant ainsi les symboles du roi et de l'écrivain, mais vêtu du costume bariolé d'Arlequin, avec les grelots du bouffon aux bras et aux genoux, et un visage plus proche du masque comique que de la figure humaine ? Dassoucy est-il ce très convenable gentilhomme du XVII<sup>e</sup> qui lui présente un miroir ? Ou est-ce l'inverse, puisque après tout c'est Dassoucy l'écrivain bouffon, et Ovide le « grand écrivain » – habillé au goût du jour, ou déguisé ?

<sup>56</sup> *Les Œuvres de Monsieur Molière [...] Nouvelle édition, corrigée et augmentée des œuvres posthumes et de très belles figures à chaque comédie*, Bruxelles, G. de Backer, 1694 (planches par I. Harrewyn).

<sup>57</sup> *L'Ovide en belle humeur de Mr Dassoucy, enrichy de toutes ses figures burlesques*, Paris, C. de Sercy, 1650 (frontispice de François Chauveau).



© BnF

Paru dans Carine Barbaferi et Alain Montandon dir., *Sociopoétique du textile à l'âge classique. Du vêtement et de sa représentation à la poétique du texte*, Paris, Hermann, 2015, p. 67-81.